

**Deuxième Programme d'Investissements d'Avenir  
Première vague de l'appel à projets IDEX/ISITE  
Sélection des projets**

**Compte-rendu des travaux du jury  
18/01/2016 – 21/01/2016**

Suite à la réunion qui s'est tenue à Paris, au siège de l'ANR, ce compte-rendu a pour objet de fournir un ensemble d'informations sur le déroulement de la phase de sélection.

**1. Candidatures IDEX/I-SITE reçues**

En vue de leur sélection, les 8 projets présélectionnés ont déposé un dossier avant la date limite (22/10/2015, 13h).

**2. Liste des membres du jury**

Suzanne Fortier et Rolf Tarrach ont connu des empêchements de dernière minute et n'ont pas pu participer aux auditions. Mais ils ont tous deux réalisé, sur la base des dossiers de sélection déposés, tout leur travail d'évaluation préparatoire aux auditions. De plus, Rolf Tarrach a exercé les fonctions de vice-président du jury pendant les réunions préparatoires à la session plénière. Pour cette dernière, le relais a été assuré par Frieder Meyer-Krahmer.

Etaient présents pour l'ANR : Philippe Cornu, Jérôme Ferrand et Farid Ouabdesselam.

Le CGI était représenté par Jean-Pierre Korolitski.

**3. Documents fournis aux membres du jury avant la réunion**

En sus des dossiers de candidature, le jury a disposé d'une note rédigée par le CGI et le MENESR relative aux différentes formes de structuration en place sur les sites universitaires, des statuts (donc des compétences) des COMUE et des analyses financières conduites par l'IGAENR sur la base de la partie financière des 8 projets soumis. Les fiches d'évaluation élaborées à l'issue de la

présélection des projets et les divers documents utilisés lors de cette étape faisaient également partie des pièces remises aux membres du jury.

Les CV des personnes constituant chaque délégation devant être auditionnée, tels que transmis par le porteur du projet, ont été fournis préalablement aux membres du jury.

Au début de chaque audition, des copies – fournies par le porteur du projet – des diapositives de présentation du projet ont été distribuées aux membres du jury.

#### **4. Processus de sélection et son déroulement**

##### ***a. En préalable à la réunion du jury***

Tous les membres du jury ont étudié tous les dossiers et en ont fait une première évaluation individuelle. Un « binôme rapporteur » a été désigné pour chaque dossier, avec mission de proposer un ensemble de questions spécifiques pour l'audition.

Chaque membre du bureau du jury a assuré une réunion téléphonique avec un sous-ensemble du jury pour une première analyse des évaluations et une collecte des questions à poser lors des auditions. Le bureau, constitué du Président et de deux vice-présidents, a réalisé une synthèse des questions qu'il a scindée en deux catégories : questions générales pour tous les candidats et questions spécifiques à chaque projet, en veillant à ce que n'apparaisse pas de distorsion entre elles.

Ces réunions téléphoniques se sont tenues début janvier ; elles ont été organisées par l'ANR.

##### ***b. Déroulement de la réunion de sélection***

Le jury s'est réuni en session plénière pour procéder à la sélection des projets, sur la base du travail préalable et des auditions.

Les différentes étapes de cette session ont été les suivantes :

- Matinée du 18 janvier :
  - Présentation succincte par M. Thierry Mandon, Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, des objectifs de la Stratégie Nationale de la Recherche, de l'organisation de l'Enseignement Supérieur et du rôle des Investissements d'avenir dans ce contexte
  - Présentation succincte par M. Louis Schweitzer, Commissaire Général à l'Investissement, sur les évolutions du Programme d'Investissements d'avenir
  - En session plénière (présidence Jean-Marc Rapp)

- Examen et prise en compte des conflits d'intérêt potentiels et avérés ;
- Point sur le travail collectif réalisé ;
- Rappel des caractéristiques communes aux IDEX et I-SITE, et des critères de différenciation entre les projets relevant de deux catégories ;
- Discussion sur les critères de sélection ;
- Répartition des tâches entre les membres pour les échanges avec les porteurs de projets à l'issue de chaque présentation ;
- Organisation des délibérations :
  - après chaque audition, premier échange sur les points forts et points faibles du projet et conséquences sur les cotations ;
  - délibérations avec votes définitifs fixés au 20 et 21 janvier ;
  - mode de décision (voir ci-dessous).
- Du 18/01 fin de matinée au 19/01 fin d'après-midi : auditions des porteurs de projet (selon l'agenda en annexe 1);
- Du 19/01 au soir au 21/01 au soir
  - Délibérations pour constituer les listes des projets dont la sélection est recommandée en tant qu'IDEX ou en tant qu'I-SITE. La position finale du jury est établie par votes successifs, projet par projet, en incluant les notes qui leur sont attribuées, puis par vote à l'unanimité sur les deux listes qui seront proposées au comité de pilotage.
  - Identification des commentaires généraux à inclure dans les fiches d'évaluation ;
  - Pour chaque candidature :
    - examen approfondi des notes (A, B ou C) correspondant à chacun des 12 critères ;
    - rédaction par le binôme rapporteur d'une première version de la fiche d'évaluation ;
  - Pour l'ensemble des fiches, afin d'harmoniser et finaliser les avis et recommandations du jury :
    - examen de toutes les fiches selon l'ordre alphabétique des projets et reformulation si nécessaire ;
    - examen de toutes les fiches selon les deux catégories (IDEX et I-SITE) et reformulation si nécessaire ;
    - validation des fiches à l'unanimité par le jury.

### ***c. Mode de décision***

Pour qu'un projet soit retenu et proposé au Comité de Pilotage IDEX/I-SITE, le jury conserve la règle de la majorité qualifiée : au cours du vote qui le concerne, le projet doit recueillir au moins 2/3 des suffrages (membres du jury présents).

### ***d. Auditions***

Pour chaque projet, une délégation représentant le consortium, composée de cinq personnes au maximum, devait effectuer en 30 mn une présentation du projet, cet exposé étant suivi d'un entretien approfondi d'une heure entre le jury et la délégation. Chacune des auditions a été menée dans le strict respect du temps imparti.

À l'issue de chaque audition, une période d'une quinzaine de minutes était réservée afin qu'un premier échange entre les membres du jury ait lieu, cette période pouvant se conclure par un vote indicatif mesurant l'évolution de la position du jury sur l'orientation du projet, à partir de la position résultant de l'étude préalable du dossier.

### ***e. Grille d'évaluation et conditions de sélection***

La grille d'évaluation utilisée par le jury reprend les douze critères définis dans le texte de l'appel à projets. Les douze notes étant destinées à être communiquées aux porteurs, le jury a décidé d'indiquer en tête de chaque fiche d'évaluation qu'elles sont à interpréter indépendamment et différemment de celles de la phase de présélection. En effet, en présélection, la candidature doit être clairement prometteuse ; en sélection, elle doit convaincre. Cela ne s'analyse donc pas de la même façon au regard de la cible à atteindre. De ce fait, les cotations des douze critères en présélection et en sélection s'effectuent dans un contexte et sur la base d'éléments différents.

Pour analyser la force et la pertinence d'une candidature et donc attribuer ses notes, le jury a considéré, pour chaque critère, les différents aspects qui sont représentés par les questions/sous critères figurant dans l'appel à projets, et s'est appuyé sur les différentes informations à sa disposition.

Comme pour la présélection, la sélection repose sur les principes suivants:

- Pour les IDEX, note supérieure ou égale à B pour chacun des deux premiers critères, et au moins trois notes supérieures ou égales à B pour l'ensemble des six derniers critères ;

- Pour les I-SITE, condition nécessaire additionnelle par rapport aux IDEX : une note supérieure ou égale à B pour le cinquième critère.

Les membres du jury ont veillé à ce que les niveaux d'ambition et d'exigences pour les I-SITE soient semblables à ceux des IDEX en matière de :

- qualité de la recherche et de la formation dans leurs domaines d'expertise reconnus
- efficacité de l'organisation et de la gouvernance, pertinence des politiques de recrutement des talents scientifiques et d'affectation des ressources.

## **5. Conclusions**

### **5.1. Résultats**

#### **Projets recommandés en tant qu'IDEX (ordre alphabétique) :**

UCA JEDI (Nice)  
UGA (Grenoble)

#### **Projets recommandés en tant qu'I-SITE (ordre alphabétique) :**

ISITE BFC (Bourgogne Franche Comté)  
LUE (Lorraine)

#### **Projets présélectionnés non recommandés pour la sélection (ordre alphabétique) :**

CAP2025 (Clermont Ferrand)  
FUTURE (Paris Est)  
UDL (Lille)  
UM (Montpellier)

### **5.2 Commentaires généraux sur les dossiers**

- **Analyse comparative/Benchmark**

Le jury relève que les analyses comparatives se sont nettement améliorées par rapport à celles présentées lors de la présélection. Cependant, l'intérêt d'un benchmark ne se limite pas à la qualité du choix des universités de référence et à la comparabilité effective de ces universités avec la cible du projet, même si ces points sont essentiels. Il convient également d'analyser le plus précisément possible ce qui a permis aux universités du benchmark d'obtenir des résultats plus visibles à l'international et d'en tirer les conséquences appropriées pour les modalités du

projet présenté. Cela revient à définir une stratégie et une trajectoire pour atteindre le même niveau de visibilité et à préciser le plan d'action le plus efficace.

- **Classements**

Les classements sont un des éléments constitutifs du benchmark et permettent également de faire comprendre l'ambition qui est poursuivie à terme. Cependant il est apparu qu'il était insuffisamment fait appel à la diversité des classements. Le jury considère qu'il convient de mobiliser toute la panoplie disponible et nullement le seul classement ARWU (Shanghai). En particulier les potentialités des classements de Leiden (qui permet notamment une vision indépendante de la taille) ou U-Multirank sont trop peu utilisées alors qu'ils ont une grande utilité pour caractériser certains points forts.

- **Université-cible**

Le jury doit pouvoir comprendre quel est le but visé à moyen terme. En l'espèce, beaucoup dépend de la configuration des sites et des caractéristiques du consortium portant le projet. Les situations sont donc dans chaque cas spécifiques, et le jury a veillé à bien les cerner. Cependant les établissements et organismes doivent décrire leur objectif pour l'organisation à terme d'un ensemble suffisamment intégré pour être visible à l'international en tant qu'université. La description de cet objectif peut se faire indépendamment des outils juridiques existant aujourd'hui ; l'important est de faire comprendre ce qui est porté comme modèle *in fine* par le projet. De plus, le jury a pris en considération la façon dont chaque projet, à l'instant initial, tire parti du cadre juridique actuel pour avoir un effet transformant et traiter par exemple la situation des grandes écoles du site dans le processus de création de l'université-cible.

Quelques caractéristiques sont des marqueurs de l'objectif. Elles figurent explicitement sous forme de questions dans la trame du dossier de soumission : par exemple, comment sont définies la stratégie de recherche et de formation et, en conséquence, les politiques d'allocation des moyens et de l'emploi scientifique ? qui recrute les personnels scientifiques et qui est leur employeur ? qui recrute les étudiants et où sont-ils inscrits ? comment s'organise la politique des *alumni* ? qui conduit les campagnes de levée de fonds ? etc.

- **Feuille de route/Trajectoire**

Un projet d>IDEX/I-SITE se déployant nécessairement dans la durée, le jury est parfaitement conscient que certains sujets ont besoin de temps pour arriver à maturation. Par ailleurs, le jury a tenu à s'assurer que la trajectoire proposée concrétise l'ambition collective des acteurs : quels sujets seront traités ? à quel rythme ? comment les institutions et les communautés académiques seront-elles entraînées ? ...La feuille de route est un élément constitutif de la crédibilité du projet et de la capacité des porteurs à atteindre les objectifs qu'ils se fixent et à

mettre en œuvre leur vision de l'université-cible. Un équilibre doit ici être trouvé entre le temps nécessaire pour réussir les transformations projetées et un rythme suffisamment soutenu pour susciter un effet net d'entraînement. La pertinence de la trajectoire et son rythme confirment la réalité de la volonté des acteurs.

- **Cotation en présélection et cotation en sélection**

Le jury tient à préciser que le dossier de présélection et l'audition qui s'ensuit ont vocation à effectuer une première sélection des dossiers pour retenir l'ensemble des candidatures dont il estime, sur cette base, qu'ils ont le potentiel et l'ambition nécessaires pour être lauréats. La fiches de présélection reçues par les candidats contenaient des cotations et des recommandations qui les éclairaient sur la nature des appréciations du jury à ce stade. Elles n'avaient donc pas de caractère « définitif ».

Le dossier de sélection est beaucoup plus consistant. Il est conçu pour permettre aux candidats de préciser leur projet en répondant aux questions transversales et appréciations spécifiques du jury. A ces questions parfois très précises, les réponses se retrouvent dans le « document delta ». Il permet au jury de disposer d'informations quantitatives et qualitatives plus importantes sur les projets.

L'essentiel de ces éléments doit être apporté dans le dossier de sélection, l'audition permettant au jury de demander les clarifications qui lui semblaient nécessaires. La sélection agit comme un révélateur beaucoup plus puissant des orientations données à la présélection. C'est sur l'ensemble du dossier complété et amendé et sur l'audition que sont établies les cotations de la sélection. Elles marquent l'appréciation que le jury porte, sur chacun des aspects, sur la capacité des acteurs à avoir crédibilisé leurs potentialités et leur ambition et, en quelque sorte, à avoir « transformé l'essai ».

## **Annexe 1**

### **Horaires des auditions**

Lundi 18/01/2016

10h30 – 12h15 FUTURE (Paris Est)

13h45 – 15h30 BFC (Bourgogne Franche Comté)

15h30 – 17h15 UGA (Grenoble)

17h17 – 19h00 UDL (Lille)

Mardi 19/01/2016

9h00 – 10h45 LUE (Lorraine)

10h45 – 12h30 UM (Montpellier)

13h45 – 15h30 CAP2025 (Clermont Ferrand)

15h30 – 17h15 UCA JEDI (Nice)

## **Annexe 2**

### **Jury IDEX/I-SITE**

#### ***PIA2 Vague 1***

#### ***Président***

**Prof. Jean-Marc RAPP**

Président honoraire, Association européenne des universités

Président jury IDEX 1 et 2

#### ***Vice-présidents***

**Dr Martha CRAWFORD**

Ancienne directrice de la recherche, Air Liquide et Areva

**Prof. Frieder MEYER-KRAHMER**

Ancien secrétaire d'État d'Allemagne à la recherche et à l'éducation



**Prof. Rolf TARRACH**

Président élu, Association européenne des universités  
Recteur honoraire, Université du Luxembourg

***Membres***

**Dr Yves BAMBERGER**

Membre de l'académie des technologies  
Ancien directeur scientifique, EDF

**Prof. Beatriz BARBUY**

Professeur, Université de São Paulo

**M. Frédéric FARINA**

Directeur innovation et partenariats avec les entreprises, California Institute of Technology

**Prof. Suzanne FORTIER**

Principale et vice-chancelière, Université McGill

**Prof. Richard FRACKOWIAK**

Neurologue, Centre hospitalier universitaire vaudois, Université de Lausanne  
Président du jury IHU

**Prof. Maria-Theresa LAGO**

Professeur honoraire, Université de Porto  
Membre fondateur du Conseil Européen de la Recherche (ERC)

**Prof. Jean-Claude LATOMBE**

Professeur honoraire, Université de Stanford  
Président du jury Labex 2

**Prof. Philippe LE PRESTRE**

Professeur, Université de Laval  
Président des jurys Equipex 1 et 2

**Prof. Jean-Claude LEHMANN**

Président honoraire, Académie des technologies  
Ancien directeur de la recherche, Saint-Gobain

**Prof. Antonio LOPRIENO**

Recteur honoraire, Université de Bâle

Président honoraire, Conférence des recteurs suisses

**Prof John LUDDEN**

Directeur exécutif, British Geological Survey

**Prof. Grace NEVILLE**

Vice-présidente honoraire, University College of Cork

Présidente jury IDEFI

**Dr Kerstin NIBLAEUS**

Présidente, Académie Royale de Suède d'agriculture et de sylviculture

Ancienne secrétaire d'État de Suède à la recherche

**Prof. Gérard ROUCAIROL**

Président honoraire, Académie des Technologies

Ancien directeur de la recherche, Groupe Bull